



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Promotion interne

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude, du Gard, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organisent l'examen professionnel d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe (promotion interne), session 2025, dans les spécialités suivantes :

SPECIALITES	CDG ORGANISATEURS	LIEUX DES ÉPREUVES
Bâtiments, génie civil	CDG du Gard 183 chemin du Mas Coquillard – 30900 NIMES ☎ 04 66 38 86 98 - www.cdg30.fr	Nîmes et ses environs
Services et intervention techniques		
Réseaux, voirie et infrastructures	CDG de l'Aude Maison des Collectivités - 85 Avenue Claude Bernard CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX ☎ 04 68 77 79 79 - www.cdg11.fr	Carcassonne et ses environs
Aménagement urbain et développement durable		
Déplacements, transports		
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	CDG du Tarn 188 rue de Jarlard - 81000 ALBI 05 63 60 16 50 - www.cdg81.fr	Albi et ses environs
Espaces verts et naturels	CDG des Pyrénées-Orientales Centre del Mon - BP 901 - 35 boulevard Saint-Assisclé 66020 PERPIGNAN CEDEX ☎ 04 68 34 88 66 - www.cdg66.fr	Perpignan et ses environs
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	CDG du Tarn-et-Garonne 23 boulevard Vincent Auriol – 82000 MONTAUBAN ☎ 05.63.21.62.00 - www.cdg82.fr	Montauban et ses environs

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL

1- Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux comptant au moins huit ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.

2- Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.

3- Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement comptant au moins dix ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.

Période de retrait des dossiers d'inscription	Du mardi 8 octobre au mercredi 13 novembre 2024 auprès du CDG organisateur de la spécialité choisie
Date limite de dépôt de dossier	Jusqu'au jeudi 21 novembre 2024
Date de l'épreuve d'admissibilité	Jeudi 10 avril 2025